



*Communiqué de Presse*

10 FEVRIER 2022

# *Amundi et Accor s'allient à la Fondation de la Mer en soutien des océans*

**Amundi, un acteur global de l'investissement durable et Accor, un leader mondial de l'hôtellerie, annoncent aujourd'hui leur engagement renforcé en faveur de la protection des océans avec l'adoption du Ocean Framework<sup>1</sup>, élaboré par Fondation de la Mer dans le but d'aider les entreprises et les investisseurs à mesurer l'impact de leurs activités sur la vie marine. Accor est la première entreprise à adopter ce référentiel, défini avec l'aide d'Amundi, dans le cadre d'une stratégie et d'un reporting dédiés sur les océans.**

En cohérence avec leurs engagements environnementaux, Amundi et Accor ont entamé une étroite coopération avec la *Fondation de la Mer*, qui a mis au point un cadre d'analyse pour aider les entreprises à mesurer et à corriger leurs impacts sur les fonds marins en ligne avec l'Objectif de Développement Durable numéro 14 des Nations Unies (vie aquatique). Cet objectif vise à la préservation des mers et des océans et à une utilisation responsable des ressources marines.

L'un des premiers contributeurs à l'élaboration du *Ocean Framework*, et en lien avec l'engagement du groupe Crédit Agricole en faveur de la sauvegarde des océans et de la biodiversité, Amundi s'est appuyé sur cet outil pour engager un premier cercle d'entreprises dès l'an dernier, dont Accor, dans quatre domaines essentiels (pêche et aquaculture, énergie hôtellerie, fret maritime/croisières). L'objectif était de les inciter à :

1. Evaluer l'impact de leurs activités sur les océans en utilisant la grille d'analyse du *Ocean Framework* ;

<sup>1</sup> <https://oceanapproved.org/le-referentiel-ocean/>



## FONDATION DE LA MER

2. Documenter les impacts spécifiques sur les océans sur la base d'indicateurs du *Ocean Framework* ;
3. Développer des stratégies dédiées aux océans et des politiques incluant la préservation des océans dans les stratégies de biodiversité.

A l'avenir, Amundi vise à doubler le nombre d'entreprises qu'il engage sur le thème des océans, afin de les encourager à réduire leurs impacts négatifs à l'aide d'indicateurs de performance spécifiques. Amundi a aussi pour objectif d'allouer plus de capital à la protection des océans.

Fortement engagé dans la création de valeur durable, Accor a annoncé l'adoption d'une stratégie et d'une politique de reporting dédiées aux océans sur la base du *Ocean Framework*, sous le label international "Ocean approved". Le Groupe a éliminé six espèces de poisson en danger ou menacées localement de ses menus et s'assure que les produits de pêche utilisés aussi bien sauvage que d'élevage proviennent de pêcheries durables, partout où cela est possible.

Accor s'est aussi fixé des objectifs ambitieux en matière de développement durable, visant à la préservation de la biodiversité au sens large. Il s'est engagé à supprimer le plastique à usage unique de l'expérience client dans ses hôtels d'ici à la fin 2022, afin de réduire son empreinte carbone et dans l'espoir de ne plus contribuer aux 14 millions de tonnes de plastique qui sont déversées chaque année dans les océans<sup>2</sup>.

**Brune Poirson, Directrice du Développement Durable Accor, déclare :** « *En tant qu'acteur global de l'hospitalité nous devons placer les océans au cœur de notre stratégie de biodiversité, en mettant en place des actions concrètes en vue de leur protection. Pour ce faire, nous avons besoin non seulement d'une stratégie claire mais aussi d'un système de reporting solide. Travailler main dans la main avec nos investisseurs et partenaires tout au long de notre chaîne de valeur nous aide à concevoir des stratégies efficaces en faveur des océans et de la biodiversité* ».

---

2 <https://www.iucn.org/fr/node/28701>



## FONDATION DE LA MER

**Jean-Jacques Barbéris, Directeur de la Clientèle Institutionnelle et Corporate, ESG chez Amundi commente :** « *Le Ocean Framework est un outil essentiel dans l'engagement d'Amundi en faveur de la préservation du capital naturel, car il fournit des indicateurs concrets sur la base desquels Amundi peut engager un dialogue plus fructueux avec les entreprises sur les océans. Nous sommes fermement déterminés à soutenir les entreprises dans leurs contributions positives à l'environnement. Nous sommes fiers d'avoir travaillé avec Accor, entreprise pionnière dans l'adoption de ce cadre, afin de nous assurer que les océans ne sont pas oubliés dans nos engagements environnementaux* ».

\*\*\*

### A PROPOS DE ACCOR

[Accor](#) est un leader mondial de l'hôtellerie, présent dans 110 pays, avec plus de 5 200 hôtels et 10 000 restaurants et bars. Le groupe déploie un écosystème hôtelier intégré parmi les plus diversifiés du secteur, grâce à plus de 40 marques associant notamment des enseignes de luxe et haut de gamme, des offres milieu de gamme et économiques, des concepts lifestyle exclusifs, des lieux de spectacle et de divertissement, des clubs, des restaurants et des bars, des résidences privées, des hébergements partagés, des services de conciergerie et des espaces de co-working. Le leadership incontesté de Accor dans le Lifestyle, l'une des catégories qui connaît la croissance la plus rapide du secteur, est porté par Ennismore, acteur créatif de l'hospitalité disposant d'un portefeuille international de marques toutes créées par des entrepreneurs visionnaires, porteurs de sens et passionnés. Accor dispose ainsi d'un portefeuille de marques incomparables, animé par plus de 260 000 collaborateurs à travers le monde. Plus de 68 millions de membres bénéficient du programme de fidélité complet du groupe, [ALL - Accor Live Limitless](#) - le compagnon lifestyle du quotidien, qui donne accès à un large éventail de bénéfices, de services et d'expériences. Au travers de ses initiatives Planet 21 – Acting Here, Accor Solidarity, RiiSE et ALL Heartist Fund initiatives, le Groupe s'attache à agir concrètement en matière d'éthique et d'intégrité professionnelle, de tourisme responsable, de développement durable, d'engagement solidaire, de diversité et d'inclusion. Fondée en 1967, Accor SA, dont le siège social est situé en France, est une société cotée sur Euronext Paris (code ISIN : FR0000120404) et sur le marché OTC aux États-Unis (code : ACCYY). Pour plus d'informations, rendez-vous sur [group.accor.com](#) ou suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#)

### A PROPOS DE AMUNDI

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme

complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.

Ses six plateformes de gestion internationales, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 300 professionnels dans plus de 35 pays. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 2 000 milliards d'euros d'encours .

***Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.***

[www.amundi.com](http://www.amundi.com)   

#### **A PROPOS DE LA FONDATION DE LA MER**

La Fondation de la Mer est au service de l'étude et de la protection de l'Océan. Face à l'urgence climatique et à la dégradation de la vie dans l'Océan, des personnalités du monde maritime et de la société civile ont créé la Fondation de la Mer en juin 2015, avec une approche globale des enjeux liés à l'Océan.

Parce que la santé de l'Océan est indispensable à l'équilibre de la planète et à la vie, et que nous avons tous un impact sur l'Océan, la Fondation de la Mer propose à chacun de devenir un acteur de sa protection.

La Fondation de la Mer est au service de tous ceux qui agissent pour un Océan durablement protégé, exploité avec soin et sagesse. Elle soutient aujourd'hui des centaines d'acteurs locaux et met en œuvre ses propres programmes pour protéger la biodiversité marine, lutter contre les pollutions en mer, soutenir la recherche, encourager l'innovation, mobiliser et équiper les entreprises en outils, informer et sensibiliser tous les publics, notamment les jeunes.